

À Lens, le 12 mai 2022

Élections législatives des 12 et 19 juin 2022

Le Mouvement Des Citoyens rappelle qu'il défendra ses valeurs et ses convictions en présentant des candidats aux législatives des 12 et 19 juin prochains.

Profondément attaché au combat pour la justice sociale, la protection des plus vulnérables, à la république une et indivisible, à une France forte dans une Europe indépendante, le Mouvement Des Citoyens a toujours refusé les accords électoraux de circonstance et les « diktats » d'où qu'ils viennent.

De la même façon que nous avons écarté cette idée d'union artificielle à l'élection régionale, nous ne pouvons pas nous reconnaître dans cette opération de sauvetage de quelques postes sous la direction d'un seul Homme providentiel, imposant sa ligne politique à tous les autres. L'union ne se décrète pas, elle se construit au quotidien.

C'est pourquoi, privilégiant les engagements sur le terrain, nous apportons notre soutien à tous les candidats indépendants de la gauche républicaine, écologiste et sociale qui décideront de ne pas obéir à des consignes parisiennes et préféreront laisser aux électeurs le libre choix d'élire leurs représentants sur leur territoire.

Nos candidats, élus municipaux, responsables d'associations, entrepreneurs, retraités, jeunes actifs, soucieux de l'intérêt général se présenteront sous une étiquette républicaine, écologique et sociale : **L'UNION CITOYENNE.**

Aux électeurs de faire leur choix : celui de la sincérité, du parler vrai, de la proximité, ou celui de l'union artificielle, fragile et éphémère, créée pour la seule circonstance de l'élection législative.

Jean-Marie ALEXANDRE

1er Secrétaire du
Mouvement des
Citoyens